N° 4/2025
octobre

Gazette de Buchillon

Informations de la Municipalité

Plan Energie et Climat Communal - PECC

Chères Buchillonaises, Chers Buchillonais,
La préservation de notre climat et de notre environnement est un enjeu majeur pour les générations actuelles et futures. Bien que complexes, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique peuvent avoir des effets sur notre vie.

Dans ce cadre, la Commune de Buchillon, en collaboration avec le bureau *eqlosion*, élabore un **Plan Énergie et Climat Communal (PECC)** qui vise à analyser la situation et donner des pistes de réflexion pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et adapter notre territoire aux effets du changement climatique.

Nous souhaitons vous impliquer dans la réflexion du PECC !
Un questionnaire en ligne a été mis en place pour recueillir vos attentes et priorités concernant les enjeux climatiques. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce sondage; vous contribuez activement à façonner l'avenir de notre commune. Ce questionnaire est pour vous l'occasion de participer à la vie de la commune.

Pour participer, il vous suffit de scanner le QR code ci-après et de prendre une dizaine de minutes pour compléter le sondage. Il est également disponible en format papier à l'administration communale.

Jusqu'au 14 novembre

Votre avis compte !

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation.
La Municipalité

Lien du sondage : https://form.dragnsurvey.com/survey/r/f68059ca

Formation « défibrillateur » BLS AED

À la suite de la formation organisée en 2023, plusieurs habitants de la commune sont devenus *First Responders*, c'est-à-dire des premiers intervenants capables d'agir rapidement en cas d'urgence médicale en attendant l'arrivée des secours.

Forte du succès rencontré, la Municipalité a décidé de proposer à nouveau cette formation à la population. Ce sera également l'occasion, pour les *First Responders* déjà formés, de renouveler leur attestation et de mettre à jour leurs connaissances

mardi 9 décembre à 18h30 à la salle du Conseil

La formation est ouverte à toutes les personnes intéressées, dans la limite de **12 places disponibles**. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, alors ne tardez pas à vous inscrire auprès de l'administration communale: greffe@buchillon.ch ou 021/807.34.50 .

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de renforcer la solidarité et la sécurité au sein de notre commune. Nous vous encourageons vivement à y participer !

Assurance maladie - Séance d'information

Face à la hausse annoncée des primes LAMal 2026, l'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) organise des séances d'information citoyennes pour aider à trouver des potentielles économies.

Chaque présentation durera environ 1 heure, avec une session de questions-réponses à la fin. Pour un conseil encore plus personnalisé, nous vous encourageons à vous munir de votre police d'assurance 2026.

- Morges: mercredi 5 novembre 2025 à 19h00 au Grenier Bernois (place du Casino 1)
- Webinaire 1: jeudi 6 novembre 2025 à 18h30 en ligne (via TEAMS)
- Webinaire 2: lundi 10 novembre 2025 à 18h30 en ligne (via TEAMS)

Scannez le QR code pour vous inscrire,
ou consulter : https://arasmac.ch/lamal2026

N° 4/2025
octobre

Informations de la Municipalité

Elections communales 2026

En vue des élections communales de 2026, la Municipalité a mis en place sur le site internet, une rubrique spéciale dédiée à ce thème. Vous y trouverez toutes les informations utiles (les dates-clés et échéances à retenir, présentation des candidats, etc.)

Cette rubrique sera mise à jour régulièrement afin de vous offrir une information claire, fiable et accessible.
Par ailleurs, la présentation faite lors de l'assemblée de commune du 23 septembre est également disponible en ligne, pour celles et ceux qui souhaitent la revoir ou en prendre connaissance.

Prochaines échéances:
- du 01.12.2025 au 12.01.2026 à 12h00 : dépôt des candidatures pour la Municipalité et le Conseil communal, à l'administration communale.
- 20.01.2026 à 20h00 (Salle communale) : présentation des candidats à la Municipalité et au Conseil communal.

Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), un insecte envahissant originaire d'Asie, a récemment été capturé dans deux communes voisines. Sa présence inquiète les autorités sanitaires et agricoles. Adulte, ce scarabée est capable de causer des dégâts importants sur de nombreuses plantes cultivées et ornementales, car il est très polyphage. À l'état larvaire, il s'attaque aux racines de gazons, pelouses et autres couverts herbacés.

Bien que le scarabée n'ait pas encore été détecté sur le territoire de notre commune, le secteur entre l'Aubonne et la Route des Grands-Bois a été placé **zone tampon** par les services de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV). Dans cette zone, les mesures suivantes doivent être appliquées :

Obligation de nettoyer, après utilisation, les véhicules et équipements utilisés pour le travail du sol.
Interdiction de déplacement de terre hors de la zone tampon du 01.10.25 au 31.05.26.

Les mesures mentionnées ci-dessus concernent l'année 2025. Les mesures pour l'année 2026 dépendront de l'évolution de la situation.

Toutes les informations utiles sont consultables sur: https://www.vd.ch/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/

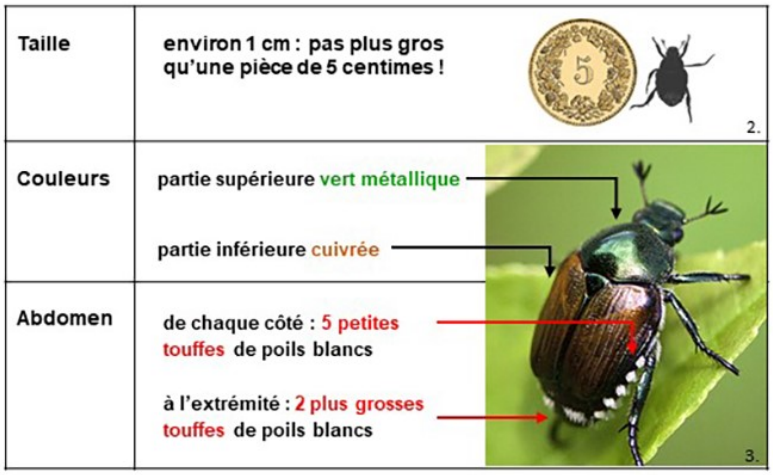

Source: Canton de Vaud

N° 4/2025
octobre

Informations de la Municipalité

Recrutement des sapeurs-pompiers

Le corps des sapeurs-pompiers recherche de **nouvelles recrues** pour renforcer ses effectifs. Être sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager pour la sécurité de sa communauté, apprendre des gestes qui sauvent et vivre une expérience humaine et solidaire unique.

Une séance d'information, ouverte à toutes et tous, aura lieu le 06.11.2025 à 19h30 à Saint-Prex,(Chemin de Vergognausaz 45).

Au programme : démonstrations, présentation du métier et échanges.

Le démarchage à domicile est interdit sur le territoire communal

Depuis plusieurs mois, la police signale une hausse des escroqueries liées à l'installation de panneaux solaires et autres dispositifs d'énergie renouvelable. Des entreprises, parfois insistantes voire agressives, démarchent directement à domicile avec des offres attractives. Elles demandent souvent un paiement anticipé, puis disparaissent sans assurer les prestations promises. Pour vous protéger :

- Méfiez-vous du démarchage insistant ou agressif ;
- Prenez le temps de comparer plusieurs devis ;
- Faites appel à des entreprises certifiées ;
- Vérifiez leur existence officielle auprès du registre du commerce et des autorités compétentes ;
- Ne versez jamais d'acompte sans garanties ;
- Soyez vigilants face aux soi-disant « partenaires » des entreprises initiales.

Des conseils de prévention sont aussi disponibles sur le site https://votrepolice.ch/

VOTREPOLICE

N° 4/2025
octobre

Informations de la Municipalité

Reconstruction du canapé forestier

Suite à la destruction du canapé forestier lors d'un incendie, la Municipalité a décidé de reconstruire, avec le soutien financier de la commune d'Etoy, cet aménagement apprécié des promeneurs et utilisateurs de la cabane forestière. Ce projet a rassemblé des citoyens de tous âges, venus prêter main-forte pour redonner vie à ce lieu de détente en pleine nature.

L'Association « Buchillon en forêt » assurera désormais son entretien, afin que chacun puisse continuer à en profiter dans les meilleures conditions.

Sortie des aînés

La traditionnelle « Sortie des aînés » a conduit les participants à la découverte de la région d'Annecy.

Au programme: visite des Jardins secrets à Vaulx suivie d'un repas-croisière sur les eaux paisibles du lac d'Annecy.

Une journée placée sous le signe du partage, de la bonne humeur et de l'émerveillement, qui a ravi tous les participants.

N° 4/2025
octobre

Informations du Conseil communal

Lors de sa séance du 7 octobre 2025, le Conseil communal a été saisi des objets suivants :

PREAVIS MUNICIPAL N° 7/2025 RELATIF À L'AFFECTATION DES FONDS DE RÉSERVES EXISTANTS ET AUX RÈGLEMENTS DES FONDS DÈS 2026 SUITE À L'INTRODUCTION DE MCH2 AU TER JANVIER 2026

et a décidé à l'unanimité :

1. D'adopter la Reclassification comptable des immobilisations dans MCH2 dès le 1er janvier 2026, telle qu'elle figure en annexe 2 au présent préavis et dont elle fait partie intégrante ;
2. D'adopter les Dissolutions et affectations des réserves lors du passage à MCH2 au 1er janvier 2026, telles qu'elles figurent en annexe 3 au présent préavis et dont elles font partie intégrante ;
3. D'adopter le Règlement du fonds de rénovation Etoy-Sud, tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante ;
4. D'adopter le Règlement du fonds de rénovation LUNA, tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante ;
5. D'adopter le Règlement du fonds de rénovation de Lessert 4, tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante ;
6. D'adopter le Règlement du fonds de rénovation Deux-Communes 17, tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante ;
7. D'adopter le Règlement du fonds de préfinancement du projet de LUP 49, tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont H fait partie intégrante ;
8. D'adopter le Règlement du fonds de préfinancement de l'Éclairage Public, tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante ;
9. D'adopter le Règlement du fonds de préfinancement Sports & Loisirs, tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante ;
10. D'adopter le Règlement du fonds de préfinancement PECC, tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante.

PREAVIS MUNICIPAL N° 8/2025 RELATIF A L'ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2026

et a décidé à l'unanimité :

1. D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante.

   NB: le taux d'imposition est maintenu à 52%

Prochaine séance du Conseil Communal :

Mardi 2 décembre 2025 à 20h - Salle communale *(les séances sont publiques)*

N° 4/2025
octobre

Nouvelles villageoises

N° 4/2025
octobre

Nouvelles villageoises

Echanges de biscuits de Noël

Mardi 16 décembre
Salle communale - Rue Roger de Lessert 10
De 9h00 à 11h00

Venez partager vos biscuits faits maison et goûter ceux de vos voisins !
Dégustez un chocolat chaud, un thé ou d'autres boissons offertes par la Municipalité.

Apportez **environ 60 biscuits** ou plus
et surtout votre bonne humeur.

Aucune inscription nécessaire
Tout le monde est bienvenu !

Un moment chaleureux, convivial et gourmand vous attend !

L'équipe organisatrice, Dominique et Juana-Maria
dofrag5@gmail.com

Tu.es.de.buchillon.si..

Fenêtres de l'Avent

Noël approche… et la magie commence

Et si on décorait nos quartiers ensemble ?
Partageons un moment simple et convivial autour d'une petite agape !
Ariane et Juana-Maria vous invitent à embellir la commune et à tisser du lien en cette fin d'année.

Quand ? Les lundis, mercredis et jeudis
du 1er au 18 décembre de 18h00 à 20h00

Envie de participer ?
Inscrivez-vous avant le 19 novembre auprès de : Ariane (076 433 73 53) ou Juana-Maria (076 348 23 26)

La Municipalité remercie les citoyen-nes qui font vivre notre commune en organisant des activités fédératrices pour petits et grands .

OUVERTURE DU GUICHET COMMNAL COMMUNAL
Lundi de 7h30 à 10h30
Mardi de 11h00 à 12h30
Mercredi de 15h30 à 19h00
Vendredi de 11h00 à 12h30

COMMUNE DE BUCHILLON
Rue Roger de Lessert 10
1164 Buchillon
Tél. 021 807 34 50
greffe@buchillon.ch
site Web: http://www.buchillon.ch